

Décision

Générale

colonial

Décision n° 80 Congés.

n° 80

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 mai 1907

Numéro JO
n° 127 du 01/06/1907

Date du numéro
1 juin 1907

TEXTE INTÉGRAL

Par décision du Gouverneur, en date du 29 Mai 1907, un congé de convalescence de trois mois pour en jouir en France est accordé à M. Faivre Administrateur- Adjoint de 3° classe, Il est accordé à M. Faivre la faculté de faire usage des eaux de vicky.